

## Communiqué de presse

# Le gouvernement Legault suscite l'indignation et l'inquiétude chez les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et leurs proches aidants

**Montréal, 17 décembre 2024** — Nous exprimons une vive préoccupation face à plusieurs décisions récentes du gouvernement Legault. Ces changements, éloignés des engagements en matière d'autonomie et d'inclusion sociale, menacent directement la qualité de vie et l'accès à des services essentiels pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs proches ainsi que les usagers en santé.

### Changements préoccupants et conséquences

1. **Rétablissement du programme chèque emploi-service (CES) et réduction des soins à domicile (CLSC)**
  - **Impact** : Diminution des services de soutien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie.
  - **Conséquences** : Alourdissement de la charge des proches aidants, baisse de la qualité de vie des bénéficiaires, et hausse des hospitalisations qui engendre des coûts supplémentaires pour le réseau de santé.
2. **Diminution des allocations pour le soutien aux proches aidants**
  - **Impact** : Retour à des barèmes de 1991 pour le programme « Soutien à la famille ».
  - **Conséquences** : Accès limité au répit, épuisement des proches aidants, et menace au maintien à domicile des personnes aidées.
3. **Suspension du Programme d'adaptation de domicile (PAD)**
  - **Impact** : Arrêt des travaux essentiels pour les personnes dont le domicile nécessite des adaptations.
  - **Conséquences** : Perte d'autonomie, risques de blessures et augmentation des coûts à long terme sur le système de santé.
4. **Coupes dans les Contrats d'intégration au travail**
  - **Impact** : Réduction du soutien financier à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.
  - **Conséquences** : Exclusion en emploi pour des personnes en situation de handicap, déjà sous-représentées sur le marché du travail.
5. **Reconsidération du principe de compensation des limitations fonctionnelles**
  - **Impact** : Imposition de coûts supplémentaires aux personnes handicapées pour compenser leurs limitations.

- **Conséquences** : Inégalités accrues et difficultés d'accès aux services adaptés.

### **Les conséquences sont graves et parfois irrémédiables :**

- Certaines familles envisagent l'institutionnalisation de leurs proches ou, pire encore, l'aide médicale à mourir, faute de solutions adaptées.
- Les personnes en situation de handicap, en particulier les femmes et les enfants, deviennent plus vulnérables à la violence et à la maltraitance.
- Le coût des services, de plus en plus élevé, force de nombreuses familles à renoncer à des soins essentiels, amplifiant les inégalités.

### **Nos demandes**

Étant donné que les coupes observées touchent plusieurs ministères, nous interpellons directement le premier ministre du Québec, M. François Legault, afin de corriger rapidement le tir. Au nom de toutes les personnes représentées par notre vaste coalition, nous demandons l'annulation immédiate de toutes les coupes et le rétablissement des services publics touchés, déjà en qualité et en quantité insuffisantes. Nous appelons à l'organisation de consultations publiques réunissant le gouvernement et la société civile afin de trouver des solutions justes pour tous.

Le Québec doit être un leader en matière de justice sociale. Agissons ensemble.

-30-

Renseignements :

M. Paul Lupien,  
Directeur général par intérim,  
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)  
Téléphone : 514 742-2169

**Aux noms de :**

Michel Gaudet, vice-président, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

Pierre Lynch, président, Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

Paul G. Brunet, président, Conseil pour la protection des malades

Amélie Duranleau, directrice générale, Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)

Carole Lévesque, directrice générale, Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas du fleuve (ROPHBF)

Carolyne Lavoie, chargée de projet, Répît Québec

Christiane Vincent, directrice, Fédération pour Personnes Handicapées du KRTB

Dominique Salgado, directeur général, Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)

Hugo Vaillancourt, agent de défense collective des droits, Ex aequo

Jasmin Lemieux-Lefebvre, coordonnateur, Réseau citoyen Vivre dans la Dignité

Lili Plourde, directrice générale, Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

Line Beauregard, présidente, Réseau International sur le processus de production du handicap (RIPPH)

Marjolaine Tapin, directrice générale, Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec (Connexion TCC.QC)

Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)

Rohini Peris, présidente et cheffe de la direction, Association pour la santé environnementale du Québec et du Canada

Selma Kouidri, directrice générale, Institut national pour l'équité, l'égalité et l'inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PSH)

Steven Laperrière, directeur général, Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ)